

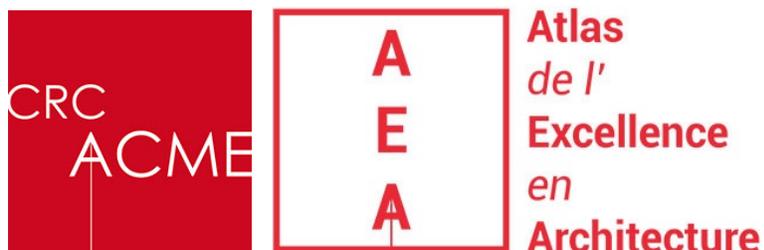
**Lancement de l'Atlas de l'Excellence en Architecture (AEA)
initié par la Chaire de recherche du Canada
en architecture, concours et médiations de l'excellence (CRC-ACME)**

Montréal, le 20 novembre 2019 – Le vice-recteur aux relations avec les diplômés, aux partenariats et à la philanthropie, Raymond Lalande, le doyen de la Faculté de l'aménagement, Raphaël Fischler, et Virginie Portes, directrice de la recherche subventionnée du bureau de la recherche, développement et valorisation de l'Université de Montréal ont inauguré, mardi 19 novembre, le programme de la Chaire de recherche du Canada en architecture, concours et médiation de l'excellence (**CRC-ACME**). Son titulaire, le professeur Jean-Pierre Chupin, a présenté les principales orientations des recherches qui se déploieront sur les 7 prochaines années. Il a lancé officiellement le site de l'**Atlas de l'Excellence en Architecture (AEA)**, prototype d'une grande ressource scientifique en accès libre, en élaboration par un réseau de chercheurs en provenance des 12 écoles d'architecture canadiennes, auxquelles d'autres universités se joindront progressivement.

Bilingue, la plateforme de l'**AEA** est accessible à l'adresse: <https://architecture-excellence.org/fr/>

Le programme de la nouvelle **Chaire de recherche du Canada en architecture, concours et médiations de l'excellence** vise à répondre à une question essentielle en architecture : qu'est-ce qui définit la qualité des environnements bâtis? Cette question est abordée de manière comparative et diachronique à l'échelle d'un pays, le Canada, alors qu'elle n'a fait l'objet jusqu'à présent que d'analyses fragmentaires. Les définitions de la qualité évoluant dans le temps, le programme cherchera à comprendre comment ces critères sont utilisés en pratique. Il interrogera la façon dont les jurys de pairs appliquent – ou non – ces critères de qualité dans leurs jugements collectifs. Il examinera la manière dont les usagers des édifices et lieux publics ainsi réalisés ressentent ou perçoivent les différents aspects de la qualité architecturale.

Pour répondre à ces questions, il faut constituer un échantillon représentatif de la production architecturale d'un pays et d'une période. Il faut également disposer d'un corpus issu d'une sélection par des jurys de pairs, afin de ne pas biaiser l'analyse. De tels ensembles existent à l'échelle canadienne. Ils sont constitués des bâtiments et espaces publics lauréats de concours, ou lauréats de prix d'architecture, et parfois des deux, de la fin des années 1980 à aujourd'hui. Si les édifices primés constituent des **médiations de l'excellence** (par excellence), le phénomène commence avant la conception du projet, se poursuit avec la remise d'un prix, sans pour autant se clore avec la cérémonie. Les édifices primés, prix après prix, année après année, peuvent être considérés comme des éléments de réponse à une redéfinition constante de l'excellence. Au niveau de l'utilisation quotidienne, il s'agira de mieux comprendre comment les utilisateurs perçoivent les qualités identifiées par les jurys de concours et de prix pour évaluer les bâtiments ou les espaces publics.



L'**Atlas de l'Excellence en Architecture** est conçu grâce au soutien financier de la Fondation canadienne pour l'innovation, par le Centre d'expertise numérique pour la recherche (CEN-R) de l'Université de Montréal et la société Humaneco. Il sera hébergé par Calcul Canada. Il reposera sur une banque de données sans équivalent, qui permettra des analyses comparatives des qualités anticipées (projets de concours) et des qualités vécues (édifices primés). Pour les concours, plusieurs milliers de projets (lauréats ou non) sont déjà documentés dans le **Catalogue des Concours Canadiens**, banque de données constituée depuis 2002 à l'initiative du titulaire et de chercheurs du **Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle**. Pour les prix, l'équipe de la CRC-ACME planifie actuellement la documentation des 6 000 édifices ayant reçu des prix octroyés par plus de soixante-dix institutions publiques ou privées au Canada.

L'analyse de centaines de projets exige la mise sur pied d'un vaste partenariat en cours de formation. Le **Réseau AEA Network** regroupera des chercheurs de plus d'une douzaine d'universités canadiennes dans les domaines de l'environnement bâti et invitera les institutions administrant des prix à collaborer à la constitution d'un **Agenda des prix** et à leur documentation.

L'impact ira au-delà de l'architecture en tant que discipline, puisque ce type de recherche requiert une collaboration entre sciences sociales, sciences humaines et génie. En rendant accessibles des données inédites sur les caractéristiques des bâtiments publics, les critères de conception et l'appréciation des qualités par un système d'acteurs et d'usagers, et en plaçant le jugement sur la qualité au cœur de son programme, la chaire suscitera un dialogue invitant des disciplines comme l'éthique, la sociologie, la science politique, etc., à de nouvelles interrogations sur les relations entre personnes et cadres bâtis. Grâce à ces collaborations intersectorielles, nous serons mieux à même d'affronter la complexité des retombées de la qualité des espaces sur la santé, la société, sur l'atteinte des objectifs environnementaux, ou sur les corrélations entre développement technologique et recherche de la plus haute qualité environnementale.

À propos de l'acronyme CRC-ACME

Terme en usage en médecine, en psychologie ou en philosophie : *l'acmé*, synonyme de l'apogée, du point culminant, peut désigner le point critique d'une maladie ou le plus haut degré d'influence d'une théorie. Il forme aussi l'acronyme ACME ou « architecture, concours et médiations de l'excellence ». Cela ne dit pas que la recherche de l'excellence est une pathologie, mais certainement qu'il s'agit d'une passion à encourager très tôt dans la formation des architectes.

À propos des chaires de recherche du Canada de niveau 1

Les chaires de niveau 1, renouvelables une seule fois après sept ans, sont remises à d'exceptionnels chercheurs reconnus par leurs pairs comme des chefs de file mondiaux dans leur domaine.

À propos de Jean-Pierre Chupin

Professeur titulaire à l'École d'architecture de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, Jean-Pierre Chupin a dirigé la Chaire de recherche de l'Université de Montréal sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture de 2012 à 2018 et contribué à fonder le [Laboratoire d'Étude de l'Architecture Potentielle](#) (LEAP) en 2002 à l'Université de Montréal, qui regroupe aujourd'hui dix chercheurs des quatre universités montréalaises ainsi qu'une douzaine de doctorants et autant d'assistants de recherche. Expert reconnu pour ses travaux sur le rôle de la pensée analogique dans la théorie et la conception en architecture, il travaille également depuis près de 20 ans sur les concours d'architecture et d'urbanisme. Jean-Pierre Chupin est directeur fondateur du [Catalogue des Concours Canadiens](#), unique base de données documentaire sur les projets d'architecture, de paysage et d'urbanisme conçus en situation de concours. Membre de l'Institut royal d'architecture du Canada et de l'Ordre des architectes du Québec, il est aujourd'hui membre du comité consultatif dans le cadre de la stratégie québécoise de l'architecture.

Site de la CRC-ACME (<https://www.crc.umontreal.ca>)

Source : Agnès Anger, agente de communication, École d'architecture de l'Université de Montréal
Téléphone : (514) 343-6111 poste 5016 / Courriel : agnes.anger@umontreal.ca
Crédits photos : Benjamin Seropian